

## Compte-rendu de réunion

---

Service HABITAT VIE DES QUARTIERS

Le **23 janvier 2009**

Conseil de Quartier MS

Rédacteur : **Jacques SCHALLER**

Réunion du : **22/01/09**

Tel : 03 81 99 23 59  
Fax : 03 81 99 22 64  
jschaller@montbeliard.com  
mairie.hexagones@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :  
**MARDI 17/02 A 19H30**

---

Objet : CONSEIL DE QUARTIER

---

### Étaient présents

41 Conseillers de Quartier

### Diffusion

Les présents

### Excusés

Mmes Rezagui, Omari  
M.Koulibali

---

M.Sekri, Adjoint au Maire, accueille et remercie les participants (41) en présentant ses meilleurs vœux pour l'année 2009 et invite l'assemblée à regarder un film retraçant les temps forts de l'année 2008.

En préambule, M.Sekri rappelle les principes qui prévalent à la constitution du Conseil de Quartier et à ses missions qui ont été établis et adoptés par des délibérations du Conseil Municipal dans le cadre de la démocratie locale inscrits dans la Charte de fonctionnement en soulignant l'engagement partagé par les élus et les Conseillers de Quartiers dans le respect mutuel des compétences de chacun. M.Sekri insiste sur les droits des Conseillers en termes d'information, de consultation, de formation mais aussi sur leurs devoirs dans leur implication, leur adhésion et observation de la Charte de fonctionnement.

---

A son tour M.Lachambre, conseiller municipal et élu référent du quartier souligne l'importance du Conseil de Quartier dans la vie de la cité et invite les Conseillers à faire part de leurs préoccupations en évoquant les modalités de travail en commun sur des sujets et des projets à partir de la création de groupes de travail ou commissions. Les premiers travaux porteront sur le règlement intérieur, la composition du bureau et la constitution des commissions.

Du tour de table de présentation émergent des attentes fortes exprimées avec conviction en ce qui concerne les interrogations sur la vie du quartier et l'implication dans la volonté de créer un « mieux-vivre ensemble ».

Des Conseillers s'interrogent sur l'accès aux activités sportives, aux équipements avec le souci de le développer, « aux prix convenables » pour la pratique, à la participation des habitants au projet artistique qui sera lancé sur le quartier et, à plusieurs reprises sur l'intégration des jeunes ou la spécificité du secteur Donzelot mal relié au reste de la Petite Hollande. De fortes interrogations s'expriment sur le « comment vont évoluer les choses pour les jeunes avec la nouvelle municipalité », la connaissance des projets de la Ville, l'attractivité de la ville, le chômage, la création d'emplois sur le site de la Zone Franche Urbaine (ZFU) dont les effets pervers ont conduit à une implantation de cabinets médicaux sans embauches sur le quartier et, dans ce contexte, comment la Municipalité peut-elle demander des comptes. Par ailleurs, sont exprimés à plusieurs reprises, des attentes en matière de défense des services publics, du commerce notamment aux Hexagones face aux fermetures d'établissements, à la création d'un marché couvert, au coût du chauffage, « aux choix bizarres de réhabilitation », la qualité de l'habitat et plus encore sur l'éducation, l'avenir des deux collèges du quartier, la santé, les transports urbains et interurbains et les échanges d'informations.

De manière générale, l'implication des Conseillers s'exprime par « curiosité », « l'utilité », « par le bonheur d'être là » par engagement personnel ou associatif soit par leur ancienneté comme « mémoire du quartier » ou la découverte de celui-ci pour les nouveaux arrivants, la volonté de rechercher les moyens d'un mieux vivre ensemble, la participation aux événements festifs, « la mobilisation des habitants » pour « bousculer les choses » en renforçant l'accès à la citoyenneté et en développant les échanges entre habitants afin que se créent les conditions d'un mieux vivre ensemble sachant que tout un chacun, tel « un colibri » peut contribuer à apporter « sa goutte d'eau ». L'implication revendiquée trouve sa justification dans des propositions comme la réalisation d'une exposition de photos, la création « d'un restaurant associatif des cuisines du monde », la mise à disposition de compétences personnelles dans la création d'entreprises, le partage de connaissances en développement durable et énergies nouvelles, « l'aide aux devoirs » ou l'approche pédagogique de l'Islam afin « de lever les craintes ». La thématique du vivre ensemble, de la mixité sociale, de l'écoute, de la qualité de vie ne peuvent faire oublier les difficultés connues en termes de nuisances (pétards et rodéos). Le rôle du Conseil de Quartier n'est pas celui « d'un comité des fêtes » ou « d'une chambre d'enregistrement » mais bien de recueillir la parole des habitants (« micro trottoirs ») pour « ne pas subir » parce que « nous avons notre mot à dire ».

De la richesse des échanges, M.Lachambre retient avant tout la thématique du « vivre ensemble » qui est inscrite dans la charte de fonctionnement du Conseil de Quartier et que la constitution de groupes de travail ou commissions composées de 10 à 15 personnes s'appliqueront à développer par le rôle dévolu au bureau dans l'organisation des séances plénières, les débats sur les projets de la municipalité ou par l'implication d'une personne de chaque commission au bureau.

A cet égard, M.Sekri convie les participants à faire part de leurs réactions.

A la remarque sur les travaux des commissions dans l'examen des projets proposés par la municipalité qui reviennent à les encadrer, « à les diriger », M.Sekri précise que le Conseil de Quartier deviendra ce que les Conseillers en feront sachant qu'il n'y a pas de sujets tabous et qu'en tout état de cause, la décision appartient au Conseil Municipal et par la consultation les Conseillers sont des médiateurs de la population.

---

La fréquence des réunions du bureau pourrait être d'une fois tous les quinze jours , sa composition doit- elle « être tirée au sort » ou faire l'objet d'un vote ? Le vote qui emporte la décision pourrait avoir lieu au cours de la prochaine séance plénière du Conseil de Quartier qui « ne doit pas être un simulacre du Conseil Municipal » en innovant, en prenant « appui sur les préoccupations , les priorités des gens à classer » afin que le Conseil de Quartier soit « une instance de veille » afin « d'interpeller les élus » ou « bouleverser un projet du maire » parce que l'habitant « sait mieux que les élus ce qu'il manque ».

M.Lachambre rappelle que les projets sont élaborés ensemble sur la base de propositions , de choix qui nécessitent des navettes entre élus et Conseil de Quartier.

A cet égard, M.Sekri trouve beaucoup d'intérêt au projet de restaurant associatif qui nécessitera d'être examiné en associant des services municipaux pour leur expertise et en cas de faisabilité, de pertinence, sa réalisation serait comme un défi à relever.

En ce qui concerne la communication , il est proposé la réalisation d'un journal de quartier et il est demandé la date de la prise de fonction des médiateurs. Par ailleurs est évoqué l'urgence de démarrer le travail avec les habitants sachant que le Conseil doit se séparer au bout de deux ans et que le présent mandat représente une amorce.

Mais il y a une priorité qui est le cadre de vie agréable dans le quartier en raison de « dysfonctionnements » au cœur du quartier , Lulli, Debussy, Petit Chênois avec « de gros problèmes de sécurité , de propreté et de rodéos le dimanche ». A cet égard il faut apporter « des réponses aux problèmes du mal vivre des habitants ».

A la demande aux élus de proposer les thématiques des commissions, M.Sekri liste les dominantes qui se dégagent des réflexions, préoccupations et propositions des Conseillers :

- Vivre ensemble, convivialité, animation
- Qualité de vie, logement, aménagements, sécurité
- Sport, jeunesse
- Culture
- Mixité sociale
- Communication, journal de quartier, Internet
- Emploi, économie, attractivité, commerce
- Transport

Auparavant, il faudrait procéder « à un état des lieux », examiner les mesures existantes et à partir de celles-ci faire des propositions que ce soient aux « autorités » et aux habitants, ce qu'il est proposé de confier au bureau d'où serait issue une personne par groupe de travail.

A propos d'organisation avant de « s'engager sur le fond », il est proposé de « s'inspirer des expériences » comme il serait « envisageable d'inviter des personnes de Belfort » dans un « échange d'expériences » ce qui est rejeté par un Conseiller qui met en avant les idées propres du Conseil de Montbéliard sud afin « de passer à l'action pour des résultats concrets dans la vie du quartier ».

Messieurs Sekri et Lachambre concluent la séance à 22 h15 et invitent les participants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.